### Termes de référence pour l'élaboration de la Fiche de Résultats de Recherche (FRR)

La Fiche de Résultats de Recherche (FRR) est l'outil qui traduit en des **termes pratiques** pour l'utilisateur **un résultat ou un acquis de recherche**.

En tant qu'outil et lorsqu'il s'agit d'un acquis vulgarisable, la FRR doit permettre aux vulgarisateurs, aux développeurs et à certains agriculteurs de **mettre à jour le paquet technique** qui s'y rapporte.

En tant qu'acquis de la recherche, cette FRR doit être élaborée par les chercheurs qui sont en mesure d'appréhender toutes les nuances, les limites et la portée des résultats de leurs travaux et de proposer éventuellement des travaux de recherche complémentaires ou des travaux de validation sur le terrain à l'échelle de la pratique agricole.

La traduction du résultat en **termes pratiques** implique une présentation de ce dernier sous une forme **exploitable** aux sens **technique**, **économique et opérationnel**.

Il ne s'agit pas de reprendre sur la FRR les résultats in extenso tels que présentés dans le rapport final du projet ou dans des publications scientifiques. **Un effort est donc demandé** pour exprimer ces résultats sous une forme **facilement exploitable** par les utilisateurs potentiels.

La structure de la FRR est la suivante :

### Fiche de Résultats de Recherche

)

(N° de Code : réservé à l'administration

Domaine :

Date d'établissement de la fiche :

- Titre du projet ou de l'action de recherche :
- Période de recherche :
- Source(s) de financement :
- Nom du responsable du projet :
- Etablissement :
- Coordonnées :

Adresse postale :

Tél. :

Fax :

E-mail :

### 1. Problématique

La problématique doit être celle qui est perçue par le développement et/ou par la recherche.

Elle doit respecter un cheminement depuis la situation du secteur ou du domaine jusqu'au sujet concerné.

Elle doit aussi présenter brièvement **l'état de l'art** en exploitant la bibliographie (ce qui est connu dans le secteur ou le domaine concerné) et aboutir au(x) **problème(s) posé(s)** et à résoudre par le projet de recherche (questions posées).

# 2. Question(s) posée(s)

La problématique doit déboucher sur une ou plusieurs questions qui doivent être clairement exprimées.

# 3. Résultats obtenus

Il s'agit de présenter de manière **concise et claire** les résultats **concrets** (étayés par des données chiffrées) du projet et d'indiquer à quelle(s) catégorie(s) ils appartiennent parmi les trois catégories suivantes :

- les résultats vulgarisables (acquis) qui répondent à la ou aux questions posées,

- les **résultats intermédiaires**, nécessitant des recherches complémentaires ou une validation sur le terrain et,

- les résultats destinés exclusivement à la recherche.

### 4. Conditions d'utilisation des résultats

Il est important de préciser ici les **conditions d'application des résultats** obtenus par le projet (région agro- climatique, type de sol, taille et type d'exploitation, etc.).

# 5. Impact de l'utilisation des résultats par rapport aux techniques déjà connues et adoptées

Il est demandé ici d'évaluer quantitativement l'impact des nouveaux résultats au niveau des rendements et/ou de la qualité des produits.

# 6. Destinataires potentiels de la FRR

Indiquer les **destinataires potentiels** de la FRR (Administration, chercheurs, organismes de développement, vulgarisateurs, agriculteurs, industriels agro-alimentaires, etc.).

### 7. Production scientifique réalisée ou prévue durant le projet

La FRR comportera la liste des publications et des divers documents scientifiques réalisés pendant la période du projet et leurs références (nom de la revue, N° et année) et/ou prévus d'être publiés et se rapportant aux résultats présentés dans la FRR. Cette production scientifique doit être annexée au rapport final et fournie **sur support numérique**.

### 8. Mots clés

Indiquer les mots clés se rapportant à la thématique du projet pour faciliter la classification rapide de la FRR dans des dossiers ou dans une base de données. Pour ceci, vous pouvez utiliser le **thesaurus AGROVOC** de la FAO tout en considérant les domaines, les projets fédérateurs et les actions de recherche définis par l'IRESA.

#### IMPORTANT : La FRR ne doit pas dépasser 4 à 5 pages.

Elle doit être fournie sur papier et sur support numérique (envoi par email à l'adresse suivante : <u>khaoula.bennaji@iresa.agrinet.tn</u>).